

LES NOMS DES ROMAINS – STRUCTURE ET APPLICABILITÉ

MĂDĂLINA STRECHIE

Faculté de Lettres, Université de Craiova, Roumanie

The Romans' names – Structure and practicability

Abstract: The Romans had a real cult for names. Thus, a name could distinguish a Roman citizen from a pilgrim, plebeian or slave. Roman citizens usually bore *tria nomina* (three names) consisting of *praenomen*, *nomen gentile* (a kind of surname) and *cognomen* (a better translation would be a kind of agnomen, rather than a nickname).

For some remarkable figures, the Roman emperors, there also exist *nomina triumphalia* (names obtained after the victory over certain nations).

The social involvement of Roman names was very high, so the consuls could name the year and they were listed on each decree, law or other important document; laws were named after their initiator and Roman temples and edifices often bore, besides the name of the gods, the builders' names. Moreover, in Roman politics there often occurred the application of *damnatio memoriae* for unworthy emperors, which implied nothing more than deleting those emperors' names as a sign of disdain. Thus, the Romans' names very well reflect the perfection of their civilisation.

Key words : name, Romans, parts, social involvement, naming.

Pour les Romains, le nom représente essentiellement l'expression de leur statut social ; ils se distinguent par leurs noms, en fonction de plusieurs critères : citoyens, pèlerins, esclaves libres, esclaves, étrangers. À leur tour, les citoyens romains se distinguent selon la classe dont ils appartenaient et selon leur composante nominale¹.

Les noms des Romains étaient essentiellement connus sous la dénomination collective de *tria nomina* : *praenomen*, *nomen*, *cognomen*, ou, en français : prénom, nom et surnom. Noter, ici, qu'en roumain, le terme *sobriquet* véhicule, comme en français, un sens péjoratif, dont, la plupart du temps, l'idée de base est liée à la dérision.

À notre avis, la meilleure traduction pour le terme *cognomen* serait : « nom sous lequel on est connu ».

La signification des prénoms romains est particulièrement complexe. La plupart des noms dérivent des noms de divinités, de ceux des ancêtres, d'adjectifs qualificatifs, d'attributs, d'adjectifs numériques ordinaux, qui désignent le rang des êtres (ou des choses) qu'ils déterminaient et ce de par l'ordre de naissance au sein du nucléus familial de celui qui le portait ; les plus communs furent *Quintus*, *Septimius*, *Octavius*, *Octavianus*, *Decimus*. Ce phénomène linguistique était dû à la surnatalité au sein d'un même berceau familial. Dans les inscriptions romaines, ceux-ci étaient abrégés, habituellement par leurs lettres.

¹ Pour ce qui concerne la structure et la signification des noms romains dont nous avons déjà parlé, voir Strehie 2008 a : 289–294

Le surnom représentait peut-être la partie la plus personnelle du nom des Romains. Habituellement, il reflétait, une qualité, un défaut ou une caractéristique physique et psychologique : **Pulcher** „beau”, **Longus** „long, haut”, **Quietus** „calme”, **Caecus** „aveugle”, **Pius** „fidèle, loyal”, **Flavius** „blond”, **Balbus** „bègue” etc.

L'intérêt que nous portons ici à l'étude de l'onomastique latine nous conduit à axer nos recherches sur sa complexité, en utilisant les sources épigraphiques.

Le regrettable manque d'ouvrages et d'articles de référence publiés par les spécialistes mondiaux constaté dans nos bibliothèques, nous a conduit à limiter nos objectifs.

L'observation des sources épigraphiques a permis de mettre en valeur la structure, le sens et l'applicabilité des noms romains.

Les citoyens romains avaient des noms différents de ceux des pèlerins, des esclaves, libres ou non, leurs dits étant facilement reconnaissables par ce qu'on appelait la **tria nomina**, déjà citée. Certains d'entre eux étaient des polionymes, dont voici un exemple : **Marcus Macrinus Avitus Catonius Vindex** ; Pour des raisons d'économie d'espace rédactionnel, nous avons réduit à *minima* le nombre des exemples proposés.

E. g. CIL, VI, 1449 ; IDRE, I, 17 (Apud Petolescu 2001 : 173)

M(ARCO) MACRINIO AVITO M(ARCI) F(ILIO)

CLAUD(IA TRIBU) CATONIO VINDICI

.....
Marcus Macrinus Avitus Catonius Vindex, le fils de Marcus de la tribu de Claudia... – notre traduction.

Les citoyens, surtout ceux de la Péninsule italienne, mentionnaient plusieurs fois la tribu à laquelle ils appartenaient, la **tribu** qui comprenait plusieurs gents. On mentionne ainsi des tribus telles que : **Aemilia, Aelia, Camilia, Claudia, Fabia, Oufentina, Palatina, Quirina, Sergia, Velina**, etc. (Petolescu 2001 : 28)

E. g. CIL, III, 1457 (Petolescu 2001 : 153)

M(ARCO) CL(AUDIO) TI(BERI) FILIO QUIRIN(A TRIBU) FRONTONI,.....

Pour Marcus Claudius Frontons, le fils de Tiberius, de la tribu de Quirina...- notre traduction

Les noms des romains reflètent leur profession ou leur rang. Habituellement, le rang le plus élevé atteint par un membre de la famille était repris ou continué par ses survivants, même s'ils ne remplissaient pas la même fonction. Le rang des ancêtres devenait la plupart du temps une composante du nom de famille à laquelle il appartenait. Les exemples les plus convaincants pour les professions ou le rang d'un individu sont : **Censor**, qui est devenu le surnom de Cato ; l'épithète **clarissimi viri** pour ceux qui appartenaient à l'ordre sénatorial, afin de se trouver en mesure de se distinguer de ceux de l'ordre équestre. Ces derniers étaient considérés comme leur élite, **viri perfectissimi** ou **viri eminentissimi**. La mention de ces épithètes délimitait clairement leurs classes sociales. Ainsi les **clarissimi viri** étaient ceux qui avaient connu une carrière politique, décisive, destinée à l'aristocratie ou à la première classe de la société romaine comme par exemple : **Publius Septimius Geta, clarissimus vir**

Exemple : IDRE, II, 438 (Petolescu 2001 : 160–161)

P(UBLIO) SEPTIMIO GETAE C(LARISSIMO) V(IRO) X VIRO STLITIBUS

IUDICANDIS.....

Publius Septimius Geta, homme illustre (de l'ordre sénatorial), du collège des 10 hommes qui jugeaient les causes.... – notre traduction.

Exemple : *Aurelius Firminianus vir perfectissimus*,
 Exemple : CIL, III, 764 (Petolescu 2001 : 235)

.....
AURELIUS FIRMINIANUS
V(IR) P(ERFECTISSIMUS),.....

Aurelius Firmianus, l'homme qui a fondé les préfetures... notre traduction

Ces *virii perfectissimi* et ces *virii eminentissimi* étaient ceux qui appartenaient à l'ordre équestre ou à la deuxième classe de la société romaine, classe qui jouait un rôle militaire, mais aussi administratif et exécutif. Il faut remarquer le fait que l'épithète s'applique aussi dans le cas des personnes féminines de la famille de ceux qui avaient obtenu cette épithète ;

Les esclaves libres, *liberti*, étaient nommés selon la gent de celui qui les avait libérés ; portant d'habitude deux *nomes*, exemple : les esclaves libres de Lucius Cornelius Sulla, le célèbre dictateur romain ont pris la gent de celui-ci, étant également connus sous le nom de *Cornelii* ;

Les esclaves portaient des noms qui souvent trahissaient leur origine ethnique ou avaient des résonances rappelant des provinces romaines par exemple : *Tracus, Arabus, Graecus, Dalmatus, Germanus*, etc.

Dans les inscriptions latines on trouve beaucoup de noms d'étrangers, lesquels étaient généralement faciles à distinguer des Romains par l'absence d'une composante de ce qui formait leur *tria nomina*.

Exemple : CIL, III, 1301 (Petolescu 2001 : 230–231)

I(OVI) O(TIMO) M(AXIMO) D(OLICHENO) ET DEO COMMAGENOR(UM)

AUREL(IUS) MARINUS ET ADDE BARSEMEI ET OCEANUS SOCRATIS,
SACERDOTES.....

À Jupiter très bon et très grand, Dolichenus et le Dieux des Commagens, ont mis en offrande les sacerdoce Aurelius Marinus et Adde Barsemei et Oceanus Socratis... – notre traduction

Les noms masculins et les féminins sont différents. Habituellement les noms féminins sont dérivés des noms masculins, en particulier des pères (les filles mentionnent toujours leur filiation dans les inscriptions, même après le mariage) ; Par exemple : *Claudia, filia Claudii, Sempronia Cornelia*. Tout également, les noms féminins sont des diminutifs du nom des mères, par exemple : *Iuliola* (la petite Julie) de *Iulia*, *Flavilla* (la petite Flavie) de *Flavia*, *Domitilla* (la petite Domitia) de *Domitia*, *Mamilla* (la petite Mamia) de *Mamia*, *Lucilla* (la petite Lucie) de *Lucia*, etc.

Les noms féminins sont spéciaux parce qu'ils sont rarement cités selon le système de la *tria nomina* (Pour les noms féminins, se reporter aux statistiques que nous avons publiées, in Strechie, Thèse de doctorat, 2008 b : 294–307). Généralement, il manque l'un des composants du nom, le plus souvent le *cognomen*.

Les plus fréquents noms féminins italiques dans certaines inscriptions étudiées sont : *Aelia, Ulpia, Claudia, Lucilia, Tullia, Iulia, Fabia, Valeria, Saturnina, Marcia, Gabinia Aurelia, Flavia, Antonia, Pompeia, Domitia*, etc. Les noms grecs sont aussi nombreux dans les provinces romaines : *Irene, Aristeia, Athenais, Didia, Phobe, Filonia, Heraclia*, etc. On rencontre aussi des noms exotiques tels que : *Arsulana, Thinobia* ou *Thoria*. Aussi dans le cas des femmes, l'appellatif peut indiquer leur nationalité. Ainsi, se rencontre les appellatifs *Galla* „gallique”, *Dacia* „de Dacie”, *Germanilla* „la petite allemande”, etc.

Exemple

CIL,VI, 2133 ; PME, F. 50 (Les inscriptions sont prises du Strechie 2008 b : 148–293)

FLAVII SILVINUS ET IRENUS POSUERUNT

FL(AVIAE) MAMILLIAE V(IRGINI) V(ESTALI) SOROR, A MILITIIS.

(Les deux de la famille Flavia, Silvinus et Irenus, en remplissant le service militaire équestre, ont mis pour la sœur Flavia Mamilla, vierge du collège des vestales – notre traduction)

CIL,V. 5239 ; PME, G. 15

[L](UCIUS) MINUCIUS L(LUCII) F(ILIIUS) OUF(ENTINA TRIBU) EXORATUS

TR(IBUNUS) MIL(ILITUM) SIBI ET **GEMINIAE C(AI) F(ILIAE) PRISCAE UXORI.**

(Lucius Minucius Exoratus, le fils de Lucius de la tribu d'Oufentina, tribun militaire a réalisé l'inscription pour soi-même et pour sa femme Geminia Prisca, la fille de Caius- notre traduction.)

CIL, V, 916, PME, G. 5

Q(UINTO) GAV[I]O Q(UINTI) F(ILIO) **AQUILAE HORATIA SECUNDA C(AI) F(ILIAE) UXOR, GAVIA Q(UINTI) F(ILIAE) FILIA POSUIT.**

(Pour Quintus Gavius Aquila, le fils de Quintus, sa femme Horatia Secunda, la fille de Caius a réalisé l'inscription et leur fille Gavia, la fille de Quintus – notre traduction.)

Comme on peut l'observer, les femmes mentionnaient toujours leur filiation (encore une preuve plénipotentiaire de *pater familias*) et souvent, leur nom était transformé en diminutif après le prénom de la mère, ou bien représentait la variante féminine du nom du père.

Un cas onomastique latin particulier est le titre impérial ; c'était un cas de titre d'une institution ou titre de l'État Romain. Celui qui a inauguré ce titre impérial a été Auguste, le premier empereur des Romains, connu mieux sous la dénomination de titre impérial.

Une véritable œuvre législative et religieuse a été consacrée à cette nouvelle appellation par son fondateur. La *Constitutio Augusta* est devenue la *Constitutio Romana*, la politique d'Auguste étant la politique de toute la Rome (Cf. Syme 2010 : 224).

Ce nouveau nom a été la quintessence des pouvoirs de la Rome impériale, fondés sur les principes institutionnels, juridiques et idéologiques, centrés autour de l'*imperium* (un principe polyvalent), qui représentait l'épine dorsale de ce nouveau titre. On a fait la distinction entre les principes institutionnels : *imperium*, *tribunicia potestas* („le pouvoir des tribuns de la plèbe”) et *pontifex maximus* („le chef du culte”) et ceux idéologiques : *auctoritas* exprimé par le cognomen d'Auguste et *pater patriae* (*Apud* Bordet sans année : 222–225) le père de la patrie, une influence du culte oriental du chef ; nous croyons qu'il a été formé sous influence égyptienne.

On distingue 12 composantes dans le titre impérial (Petolescu 2001 : 41–44) :

- I. *Imperator* qui tient lieu de *praenomen*.
- II. *Caesar* qui tient lieu de gentilé, mais aussi énonce la fonction d'empereur.
- III. *Nomen gentile* du père naturel ou adoptif de l'empereur.
- IV. *Tria nomina propria* de l'empereur
- V. *Augustus* avec le rôle de cognomen, mais aussi désignant la qualité de chef de l'empire, la composante la plus visible du culte impérial
- VI. *Nomina triumphalia* obtenu après des victoires contre certains peuples.
- VII. Indication de certaines dignités politiques.
- VIII. La composante tribunitienne du pouvoir qui légitimera la provenance du pouvoir du peuple – *tribunicia potestas*

IX. Les composantes militaires du pouvoir

X. La mention du consulat

XI. *Pater patriae*

XII. *Divus* (d'habitude accordé après la mort, il est traduit par « celui qui ressemble aux dieux »)

Exemple :

IMP. CAES.

DIVI NERVAE F.

NERVA TRAIANVS

AVG · GERM · DACICVS

PONT · MAX · TRIB · POT · XII.

IMP · VI · COS · V · P · P.

VIAM NOVAM TRAIAN

A · VOLSINIS · AD · FINES

CLVSINORVM · FECIT...

Imperator Caesar

Divi Nervae filius

Nerva Traianus

Augustus, Germanicus, Dacicus,

pontifex maximus, tribunicia potestate XII,

imperator VI, consul V, Pater Patriae,

viam novam Traianam

a Volsinis ad fines

Clusinorum fecit... (<http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/Europe/Italy/Umbria/Terni/Orvieto/Orvieto/Roman/milestone.html>)

Dans le cas du titre impérial on applique la sanction nommée *damnatio memoriae*, la condamnation de la mémoire. Celle-ci signifie l'effacement du nom de l'empereur, particulièrement sur les édifices publics bâtis par celui-lui. Ainsi on considère que cet empereur, par l'effacement de son nom, est complètement disparu de la conscience des Romains.

La plus importante preuve de l'implication sociale du nom des Romains est celle qui a lieu dans le cadre du domaine juridique. Ainsi, beaucoup de lois sont nommées après leur initiateurs et non après la problématique ou le contenu. Pour la nomination des lois pendant la République Romaine, on utilisait une forme féminisée du nom de l'initiateur (qui était exclusivement de sexe masculin, puisque les femmes n'avaient pas le droit de prendre part à la politique de l'État comme législateurs). La forme dérivée de l'appellation de l'initiateur (généralement le *praenomen* ou le *nomen gentile*) était un adjectif substantivé correctement accordé avec le genre féminin du *lex, legis* : loi. Exemples : *Lex Oppia* (d'Oppius), *Lex Orchia* (d'Orchus), *Lex Famia* (de Famius), *Lex Didia* (de Didius), *Lex Licinia* (de Licinius), *Lex Calpurnia* (de Calpurnius), *Lex Papiria* (de Papirius), *Lex Coelia* (de Coelius), *Lex Maria* (de Marius), *Lex Porcia* (de Porcius), *Lex Plautia* (de Plaute), *Lex Saufeia* (de Saufeius), *Lex Varia* (de Varro ou Varius), *Lex Valeria* (Sur le contenu de ces lois voir : Crawford 1997 : 78, 79–80, 134, 138–151) (de Valerius) *Lex Iulia* (d'Iulius), *Lex Hortensia* (d'Hortensius), *Lex Valeria Horatia* (Sur l'importance et le contenu de ces lois voir Bichicean 2008 : 76–89) des deux initiateurs Valerius et Horatius) etc.

Pendant la période impériale, on conserve aussi la tradition de nommer les lois d'après leur initiateur, maintenant ainsi le nom de l'empereur : Exemples : *Constitutio Antoniniana* (Bichicean 2008 : 141), (La constitution d'Antoninus) ou *Edictum Diocletiani de pretiis rerum venalium* (Apud Sâmbrian 2009 : 38), (Édit de Dioclétien, sur les prix des choses à vendre).

Le nom impérial était aussi utilisé pour nommer certaines villes des provinces conquises par l'empereur ; Par exemple : *Ulpia Traiana Samisegetusa*.

Les unités et les sous-unités militaires Romaines recevaient également, parfois, des dénominations impériales, les plus fréquentes étaient : *Augusta, Traiana, Aurelia, Ulpia* etc. (Pour plus détails sur ce sujet, voir Strechie 2011 : 200–206).

Les provinces avaient des réminiscences du nom impérial, qui était devenu une institution : Par exemple : *Mauritania Caesariensis* (Larousse. *Dicționar de civilizație romană* 2000 : 163) – Mauritania de César.

En tant que chef de l'État, l'empereur était aussi bâtisseur de la culture et de civilisation ; aucune de ses contributions au sein de la société romaine n'a été oubliée. Ses œuvres ont été rendues publiques par l'inscription de son nom, comme un témoignage et une marque de sa réputation, une affirmation du pouvoir dont il jouissait.

À Rome, nombre d'arcs de triomphe, temples, amphithéâtres, basiliques, rues ou aqueducs portent les noms des empereurs ou des hommes politiques influents de Rome. Par exemple : *Arcus Titi* (l'Arc de Titus), *Arcus Constantini* (l'Arc de Constantin), *Arcus Drusi* (l'Arc de Drusus), *Theatrum Marcelli* (le Théâtre de Marcellus), *Circus Flaminius* (le Cirque de Flaminius), *Basilica Ulpia* (la Basilique d'Ulpius) *Basilica Iulia* (la Basilique de Jule), *Via Appia* (la Voie Apienne), *Aqua Marcia* (l'eau de Marcius), *Aqua Augusta* (Iordănescu 2003 : 18–30), (l'eau d'Auguste), etc.

Le cognomen d'un individu romain s'ajoute à celui déjà existant depuis la naissance et plus tard comme suite de la reconnaissance d'une qualité extraordinaire manifestée dans l'exercice d'une fonction, comme par exemple le cas de Cato, devenu *Marcus Porcius Cato Censor*, à la suite d'un événement heureux, comme ce fut le cas de Sulla, devenu *Lucius Cornelius Sulla Felix* (Crawford 1997 : 149) ou dans celui d'une victoire contre un empire comme c'est le cas de *Publius Cornelius Scipio Africanus*. (Pour la famille de Scipions voir Malița 2005 : 46–47).

Si nous considérons ici les œuvres du domaine oratoire de Cicéron, le nom a également été utilisé par les Romains dans la culture ; Par exemple : *Pro Caelio* (pour ou en faveur de Caelius), *Pro Caecina* (pour ou en faveur de Caecina), *In Cantilinam* (contre Catilina), *Pro Flacco* (pour ou en faveur de Flaccus), *Pro Milone* (pour ou en faveur de Milo) *In Verrem* (<http://www.thelatinlibrary.com/cic.html>), (contre Verres).

Ces sont là les aspects les plus importants de l'implication socio-politique des noms de Romains.

Le *tria nomina* ont été pour les Romains une vraie composante de la société dans laquelle ils vivaient, un reflet de l'ordre institutionnel et de l'organisation, porté à la perfection, le modèle et en même temps, ils ont participé à la fondation de la civilisation européenne. Et de leurs noms conservés dans les sources les plus anciennes : les inscriptions – nous avons pu extraire des données inhérentes au statut social, à la famille, à la carrière, et dans le cas des provinces, l'origine des significations. Nous pouvons en conclure que les Romains portaient des noms émanant de caractéristiques d'acteurs sociaux.

Abréviations latines

CIL – CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM

IDRE – INSCRIPTIONS EXTERNES CONCERNANT L'HISTOIRE DE LA DACIE

PME – PROSOPOGRAPHIA MILITARIUM ECVESTRIUM QUAE FUERUNT AB AUGUSTO A GALLIENUM

Bibliographie**Livres :**

- Bichicean, G. 2008. *Drept roman. Instituții, izvoare, jurisdicții*. București : Editura C. H. Beck.
- Bordet, M. f. a. *Istoria Romei antice*. M. Ivănescu (trad.). București : Editura Lider.
- Crawford, M. 1997. *Roma republicană*. Traducere și cuvânt înainte de M. Gramatopol. București : Editura Meridiane.
- Dinu, D. 2008. *Lexicologia limbii latine*. Craiova : Editura Universitaria.
- Guțu, G. 1993. *Dicționar latin-român*. Ediție revăzută și completată. București : Editura Științifică.
- Fredouille, J.C. (ed.). 2000. *Larousse. Dicționar de civilizație romană*. Ș. Velescu (trad.). București : Editura Univers Enciclopedic.
- Iordănescu, T. 2003. *Viața privată în Imperiul Roman*. București : Editura Vestala.
- Malița, R. 2005. *Dinastia culturală Scipio sau Puchrum este bene facere rei publicae*. Cluj Napoca : Editura Dacia.
- Petolescu, C.C. 2001. *Epigrafiă latină*. București : Editura Ars Docendi.
- Petolescu, C.C. 2000. *Inscriptions de la Dacie Romaine, Inscriptions externes concernant l'histoire de la Dacie (I^{er} – III^e siècle)*. Tome II : zones du CIL III et du CIL VIII (IDRE, II) Recueil, commentaires et index par C.C. Petolescu. București : Editura Enciclopedică.
- Sâmbrian, T. 2009. *Instituții de drept roman*. Craiova : Editura Sitech.
- Strechie, M. 2008b. *Condiția femeii în cadrul familiei romane de origine ecvestră în perioada Principatului*. Craiova : Editura Universitaria.
- Syme, R. 2010. *Revoluția romană*, G. Tudor și S. Ceaușu (trad.). București : Editura All.

Articles :

- Strechie, M. 2008a. Considerations on the Roman's Names. *Studii și cercetări de onomastică și Lexicologie (SCOL)*, anul I, Nr. 1–2. Craiova : Editura Sitech, ISSN 2065–7161, pp. 289–294.
- Strechie, M. 2011. Noms d'unités et de sous – unités militaires romaines – Significations et terminologie. *Studii și cercetări de onomastică și Lexicologie (SCOL)*, anul I, Nr. 1–2. Craiova : Editura Sitech, ISSN 2065–7161, pp. 200–206.

Sources électroniques :

- Canu, A. *Noctes Gallicanae*. <http://www.noctes-gallicanae.org/Epigraphie/tria%20nomina.htm> (accessed July 4, 2011).
- Felecan, O. 2010. A Diachronic Excursion into the Anthroponymy of Eastern Romania. *Philologica Jassyensia* VI (1/11) : 57–80. http://www.philologica-jassyensia.ro/upload/VI_1_Felecan.pdf (accessed July 3, 2011).
- M. Tullius Cicero. *The Latin Library*. <http://www.thelatinlibrary.com/cic.html> (accessed July 4, 2011).
- Thayer, B. "Umbria : the 92 Comuni. <http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/Europe/Italy/Umbria/Terni/Orvieto/Roman/milestone.html> (accessed July 3, 2011).